

Les Gouverneurs nommés des deux *Florides* & des *Grenades* s'y rendent actuellement, avec les ordres de faire cultiver les landes de ces possessions du Roi, d'en porter les habitans à la culture des productions naturelles du terroir, d'étendre de plus en plus leur commerce, & d'élever des Forts par tout où besoin sera. On va charger de l'artillerie & des munitions de guerre pour ces Forts, avec les machines nécessaires à leur construction. Ni l'Espagne, ni la France ne forment aucune opposition à l'élévation projetée de tels Forts ; mais l'Angleterre veut s'opposer à ce que les François en construisent aucuns dans les Isles à eux cédées de *Miquelon* & de *Saint-Pierre* près du Banc de *Terre-Neuve* dans l'Amérique Septentrionale ; ce qui pourta occasionner un différend à applanir par la voye de conférences.

Tout ce qui concerne les affaires de la Compagnie de *Bengale* dont on a parlé, se trouve présentement réglé. Le Lord Clive s'en étant chargé, a été nommé Commandant en chef de toutes les troupes de la Compagnie dans l'Inde ; mais les conditions sous lesquelles il a pris la direction de ces affaires étoient, que la Compagnie lui payât annuellement trente mille livres sterlings sa vie durant, ou l'équivalent en une seule fois, & qu'elle lui assignât à cet effet les plus grandes furetés. Sur quoi il a été décidé à la pluralité des voix, dans une Assemblée générale de la Compagnie tenuë le 4. Mai, de lui payer d'un coup dix années entières de sa rente annuelle de 30000 livres, la Compagnie restant par-là en possession de trois Provinces au Royaume de *Bengale*, qu'un Nabab lui avoit cédées. Pour se former une idée de la prétention que
depuis